

**Zeitschrift:** Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse  
**Herausgeber:** Aînés  
**Band:** 16 (1986)  
**Heft:** 11  
  
**Rubrik:** Jeux

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

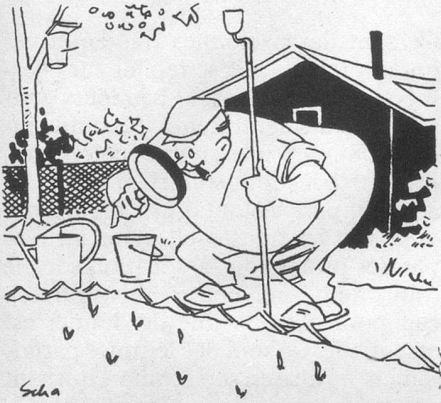
**Download PDF:** 17.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Savez-vous bien observer?

## Le jardinier à la loupe

Ces deux dessins paraissent identiques, mais en fait, il y a huit différences entre eux. Saurez-vous les trouver?

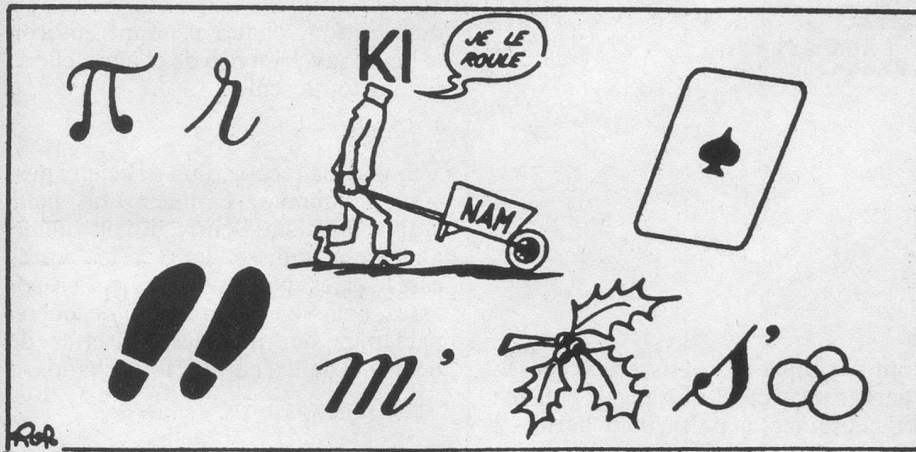


(Cosmopress, Genève)

# Les enquêtes de l'inspecteur Bazot



# Rébus



(Cosmopress - Genève)

## Les trois suspects

Les cambrioleurs qui avaient fait sauter le coffre-fort de la fabrique MASTIC avaient apparemment été dérangés pendant l'opération. Car ils avaient quitté les lieux précipitamment, en oubliant divers objets près du coffre-fort éventré: une serviette en cuir avec de l'argent, un revolver non chargé, un peigne et un paquet de cigarettes. On arrêta trois personnes suspectes, deux hommes et une femme. Tous nièrent avoir participé au coup. L'inspecteur Bazot put cependant apporter la preuve irréfutable que l'un des suspects était coupable, bien qu'on n'ait trouvé aucune empreinte digitale sur les lieux de l'effraction.

Quelle a été la preuve qui a confondu le coupable?

Cosmopress, Genève

1. Le nichoir
2. La pomme de l'arrosoir
3. L'anse du seau
4. Un planton en plus
5. La pièce sur le pantalon
6. La fenêtre de la maisonnette
7. La cheminée sur le toit
8. L'entourage du carré.

Savez-vous bien observer?

## Les enquêtes de l'inspecteur Bazot

Les cheveux dans le peigne proviennent de l'un des trois suspects, analyse.

Pierre qui roule n'amasse pas mousses  
pi - r - ki roule nam - as - pas - m'houx - s'eufs

## Rébus